

QUINZE ANNÉES DE PÊCHE A LA LIGNE (1950 - 1964) DANS LA SEUDRE ET SUR LA CÔTE SAUVAGE

par J.-C. QUÉRO*, L. FUCHS** et J.-J. VAYNE*

Résumé. — Les auteurs présentent les captures réalisées par l'un d'entre eux à la pêche à la ligne de 1949 à 1964 dans l'estuaire de la Seudre et le long de la Côte Sauvage. Plus de 8 000 poissons appartenant à 20 espèces différentes ont été pris. Le maigre représente 46 % de l'ensemble, les mullets 20 % et le bar tacheté 15 %. Les poissons les plus couramment capturés au printemps sont d'abord le bar commun, puis le flet et le bar tacheté. L'aigle de mer, l'anguille, le prêtre, le congre et les mullets sont plus fréquents dans les pêches de juillet, la dorade royale et le maigre dans celles d'août. Au moins 62 % des captures sont des espèces à affinités nettement tempérées chaudes. Les auteurs constatent l'existence de relations entre l'abondance des prises et les variations annuelles de la température.

Abstract. — More than 8 060 fishes of twelve different species were rodcaught in La Tremblade between 1949 and 1964 in Seudre Estuary and along the Côte Sauvage beach. The meagre represents 46 % of catches, the mullets 20 % and the spotted bass 15 %. The most common fishes caught early in spring are the bass, then the flounder and the spotted bass. The eagle ray, the eel, the sand-smelt, the conger and the mullets are more abundant in July. Whereas the gilt-head and the meagre are mostly caught in August. At least 62 % of catches have affinities for warm temperate waters. There are some connections between the abundance of catches and climatic changes.

1949 à 1964 furent des années fastes pour les amateurs de pêche à la ligne en mer. Le poisson foisonnait. Il faut dire que l'on ne s'était pas tellement occupé de lui pendant la guerre d'Espagne et la seconde guerre mondiale. Il avait pu mettre en pratique le « croissez et multipliez-vous ». Qui n'a pas entendu de récits mirifiques sur les captures de cette époque ? Bien sûr, on en a écouté, toutefois en restant quelque peu sceptique. Il est bien connu que le nombre et la taille des poissons ont tendance à s'accroître régulièrement avec chaque nouvel exposé de pêches miraculeuses. Or avec

* I.F.R.E.M.E.R., la Rochelle, Ichtyologie, place du Séminaire, B.P. 7, L'Houmeau, 17137 Nieul-sur-Mer.

** « Les Chênes », 17390 la Tremblade.

les données de Louis Fuchs, nous disposons de chiffres que l'on ne peut soupçonner de s'être enflés avec le temps. Ce pêcheur passionné a eu en effet l'excellente idée et la constance de noter régulièrement toutes ses prises qu'elles soient effectuées en mer (ou en eau douce, mais nous ne parlerons ici que des captures en mer). Les précieuses indications reportées sur les carnets de L. Fuchs constituent des données historiques qui à notre connaissance sont uniques ou presque. Nous allons les analyser.

LA PÊCHE DE L. FUCHS

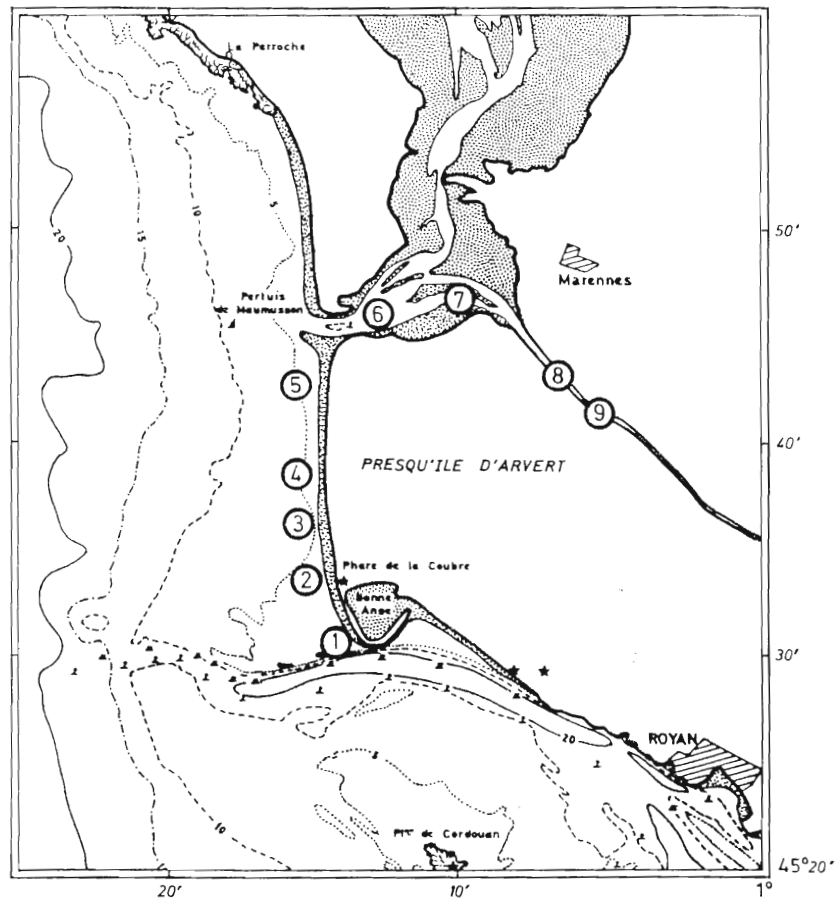


FIG. 1. — Lieux de pêche de L. Fuchs.

Domicilié à la Tremblade, L. Fuchs a pêché principalement en bateau, dans la Seudre et son estuaire (postes 6 à 9), et à partir du rivage, le long de la Côte Sauvage (postes 1 à 5) (fig. 1). Ses premières notes datent de 1949, les

dernières de l'été 1964. Au cours de ces 15 à 16 années, il a pris 8 060 poissons de mer. Nous avons représenté ses captures annuelles sous la forme d'un histogramme (fig. 2). On constate, tout d'abord, une augmentation assez régulière des prises de 1949 à 1954-55 jusqu'à un nombre légèrement supérieur à 650. Notons que les faibles valeurs des premières années, 1949, 1950 et peut-être même 1951, ne sont probablement pas dues à une moindre abondance de poissons en Seudre et sur la Côte Sauvage. Cela correspond plutôt à une période d'« apprentissage » où il a fallu acquérir par la pratique une certaine dextérité et un certain nombre de connaissances sur le comportement et les mœurs des espèces. Après les bonnes années 1954 et 1955, on assiste à un effondrement momentané des captures en 1956 ; puis à nouveau les prises augmentent pour culminer entre 1959 et 1962 avec à peu près 1 000 poissons ou plus par an. Elles atteignent leur valeur maximale en 1961 avec 1 532 individus. 1963 voit une chute brutale du nombre de captures. Celle-ci se poursuit en 1964, provoquant l'abandon du pêcheur.

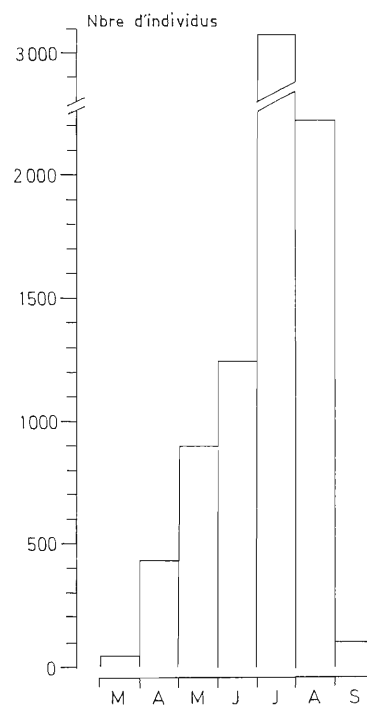
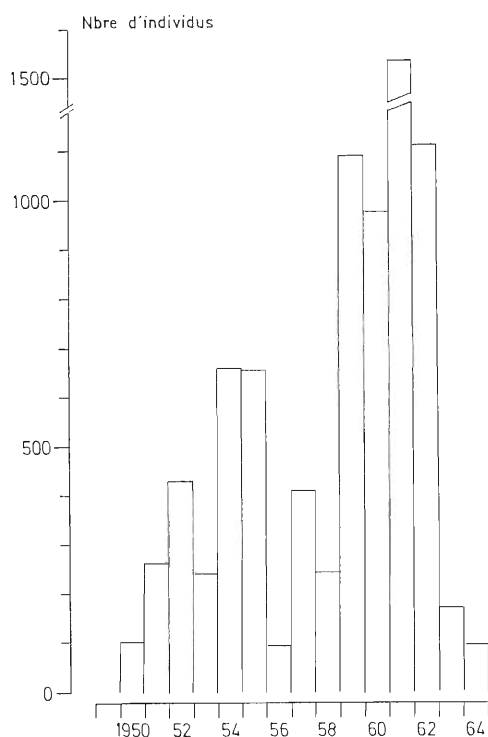


FIG. 2. — Captures totales de 1950 à 1964.

FIG. 3. — Captures mensuelles totales.

Si nous répartissons les 8 060 poissons en fonction du mois où ils ont été pris (fig. 3), nous voyons que toute la pêche a été réalisée entre mars et septembre, mais principalement en juillet-août (66 %). Les captures augmentent de mars à juillet, puis diminuent. Il faut noter que si en mai, juin et juillet nous avons des chiffres pour chaque année ou presque (15 ou 16), il n'en est pas de même pour les autres mois. En août nous n'avons que 11 valeurs pour les 15 (16) ans, en avril 9, en mars 5 et en septembre seulement 3. Il en résulte que ces indications qu'elles soient annuelles (fig. 2) ou mensuelles (fig. 3) sont à utiliser avec précaution car nous ignorons le temps passé à pêcher chaque mois, chaque année.

Les espèces capturées sont au nombre d'au moins une vingtaine, mais trois d'entre elles représentent 81,6 % du nombre des prises (fig. 4) : le maigre qui avec 3 714 individus constitue à lui seul presque la moitié des captures (46,1 %), les mullets (1 625 exemplaires ; 20,2 %) et le bar tacheté ou « brigne » (1 236 ; 15,3 %). Les autres sont par ordre d'abondance : la dorade royale (351 spécimens), l'anguille (332), l'alose feinte (238), le bar commun (142), le prêtre (117), l'aigle de mer (107), le flet (68), le congre (39), les gobies (20), la torpille marbrée (9), le turbot (6), le requin-hâ (3), la sole (3), le chinchard (3), l'épinoche (2), le peau bleue (1) et l'alose (1).

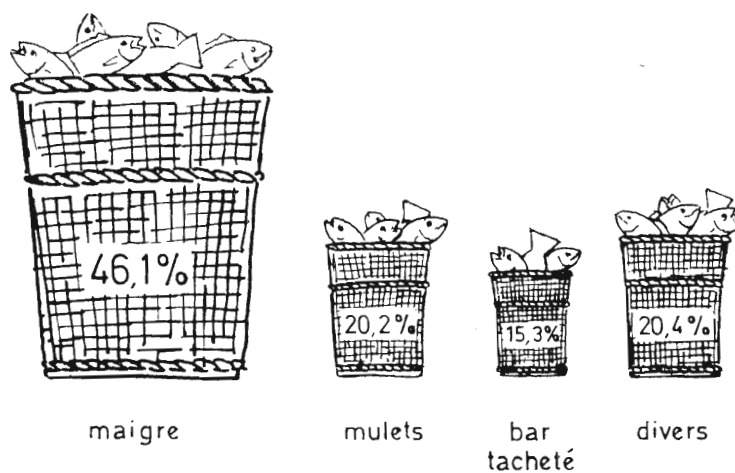


FIG. 4. — Composition des captures.

LES ESPÈCES PÊCHÉES

Le maigre

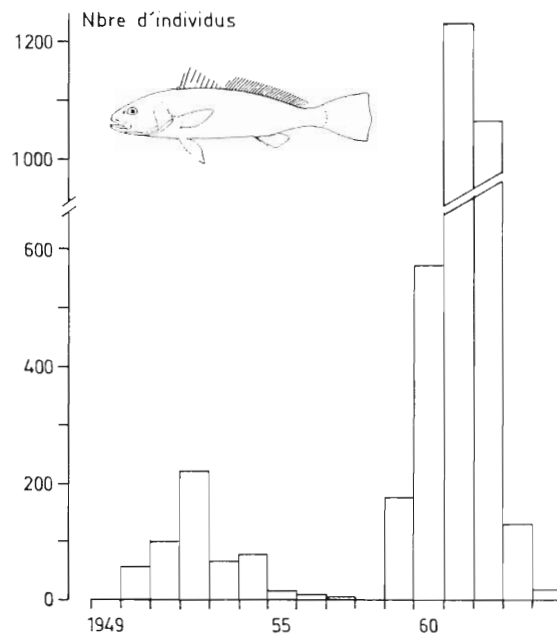
Argyrosomus regius (Asso, 1801)

FIG. 5. — Captures annuelles du maigre.

Ce poisson, gris argenté, plus ou moins brunâtre, présentant deux nageoires dorsales distinctes mais jointives, un profil dorsal assez courbé, ... appartient à la famille des sciaenidés. Il peut atteindre de grandes tailles. Ainsi dans le Golfe, il a été capturé des exemplaires de 1,75 m à 1,82 m de long pesant de 43 à 103 kg. La distribution du maigre est, selon certains auteurs, très vaste, puisqu'il remonte jusqu'en Ecosse, jusqu'en Norvège et même jusqu'en Islande où il en a été pris une fois un individu. Toutefois, il s'agit de captures occasionnelles. En effet, ce poisson n'est quelquefois commun qu'à partir de la moitié sud du Golfe où certaines années un très grand nombre de juvéniles s'y développent. Dans notre région on le voit arriver, le long du rivage ou dans l'estuaire de la Gironde fin mai, début juin. Il passe l'été dans les eaux côtières puis rejoint à l'automne les fonds de 20 à 50 m (Quéro & Vayne, sous presse).

Avec 3 714 individus c'est l'espèce de loin la mieux représentée dans les pêches de Louis Fuchs. Ses captures annuelles (fig. 5), après une première période de croissance entre 1950 et 1952, diminuent de 1953 à

1954, jusqu'à devenir presque nulles en 1956 et 1957. En 1958 aucun maigre n'a été pêché. Puis le poisson revient en abondance en 1959. Le nombre de prises augmente très fortement en 1960, continue en 1961 (1 232 exemplaires), reste important en 1962 (1 064) puis régresse brusquement.

Les maigres ont tous été pêchés entre mai et septembre (fig. 16) mais principalement de juin à août avec des captures maximales en août (1 515 exemplaires), puis en juillet (1 483). Toutefois, c'est en juin que ce poisson a été le plus souvent présent (13 années sur 15, pour 10 en juillet et août, 4 en mai et 3 en septembre). Il s'agissait alors de grands individus capturés à partir des plages de la côte Sauvage (postes 1 à 5 de la fig. 1). Parmi les spécimens les plus gros, Louis Fuchs a noté la prise en juin 1952 d'un exemplaire de 8 kg, en juin 1953 de 3 individus de 6, 8 et 15 kg, en juin 1955 de 5 autres pesant 8, 5, 11, 12, 13 et 14 kg, en juin 1956 de deux de 13,5 et de 16,5 kg et en juin 1957 d'un de 28,5 kg. Pour juin 1964, il indique que les 14 exemplaires avaient un poids total de 264 kg, ce qui fait comme poids moyen 18,8 kg. En juillet, la raréfaction des prises à partir de la plage l'amenait à pêcher en bateau sur la Seudre ou sur l'estuaire (postes 6 à 9 de la fig. 1). Il y prenait alors, certaines années, de grandes quantités de jeunes maigres. On peut se demander pourquoi il n'y a pas eu de juvéniles en juillet-août 1955, 1956, 1957, 1958 et 1964. Nous avons montré (Quéro *et al.*, sous presse) que dans le Golfe le recrutement de ce poisson, c'est-à-dire l'arrivée d'une nouvelle génération, est très irrégulier. Il n'a lieu que si les conditions du milieu sont favorables. Notons que les juvéniles capturés par exemple en 1962 peuvent être nés soit en 1961, soit en 1960, soit à la fois en 1960 et 1961.

D'autre part, nous avons signalé (Quéro & Vayne, sous presse) que d'après la littérature, les individus matures viennent de la fin mai à début juillet dans le bas estuaire de la Gironde pour s'y reproduire. Il en serait donc de même au moins tout le long de la côte Sauvage.

Les mullets

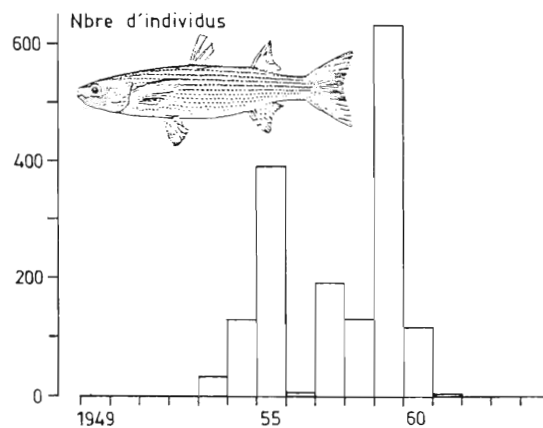


FIG. 6. — Captures annuelles des mullets.

Ces poissons gris argentés, à petite bouche suceuse, à nageoires dorsales nettement séparées, ..., appartiennent à la famille des mugilidés. On peut trouver 5 espèces différentes dans notre région (Quéro, 1984). Les plus communes sont le mulot porc, *Liza ramada*, et le mulot doré, *Liza aurata*, facilement reconnaissable à la présence d'une tache dorée sur son opercule.

Louis Fuchs n'a pêché du mulot (1 625 poissons) qu'entre 1953 et 1961 (fig. 6) et, en quantités appréciables, qu'en 1954-1955 et de 1957 à 1960. Les captures maximales sont de 628 individus en 1959 et de 391 en 1955. Ces poissons ont été pris de mai à août (fig. 16), mais essentiellement en juillet (1 160 exemplaires, c'est-à-dire 71,4 % de la pêche totale). Notons que cette pêche ne devient importante qu'en 1955, année où il n'y a pas eu de petits maigres. Elle décroît fortement en 1960-1961, puis s'éteint avec l'arrivée dans la Seudre de nouvelles générations de jeunes maigres. Ce serait donc une pêche de remplacement.

Le bar tacheté

Dicentrarchus punctatus (Bloch, 1792)

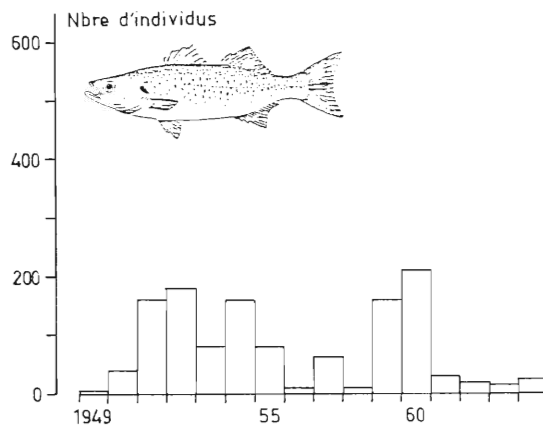


FIG. 7. — Captures annuelles du bar tacheté.

Le bar tacheté, appelé « brigne » à la Tremblade appartient à la famille des moronidés. Il se distingue du bar commun par la présence sur le corps des adultes de nombreuses mouchetures noires (les jeunes bars communs peuvent également en avoir) et par l'existence d'un prolongement médian et postérieur du vomer, os recouvert de dents situé dans l'axe de la voûte du palais. Ce poisson a été signalé le long des côtes de l'Atlantique nord-est du Maroc à la Manche.

L. Fuchs a pêché 1 236 bars tachetés. L'histogramme des captures annuelles (fig. 7) montre tout d'abord que cette espèce a toujours été présente, avec toutefois de fortes fluctuations d'abondance. On observe en

effet, 5 maxima, en 1951 (159 individus), 1952 (177), 1954 (159), 1959 (160) et 1960 (209) et 3 minima, en 1956 (10), 1958 (10) et 1963 (14). Notons qu'en 1961 et 1962, années où les jeunes maigres ont été les plus nombreux, il n'y a eu que 31 et 22 bars tachetés. La représentation des captures mensuelles (fig. 16) indique que ce poisson a été pris pendant toute la période de pêche de mars à septembre mais qu'il est surtout abondant au printemps. 91,6 % des captures ont été effectuées de mars à juin, avec un maximum en mai (583 individus, c'est-à-dire 47,2 % de la pêche totale). 130 de ces poissons ont été pris en avril, ce qui est relativement important, étant donné que nous n'avons des chiffres que pour seulement 9 années. En revanche, il est peu abondant en juillet-août. Un exemplaire de 1,720 kg a été pêché en mai 1950.

La dorade royale

Sparus aurata Linné, 1758

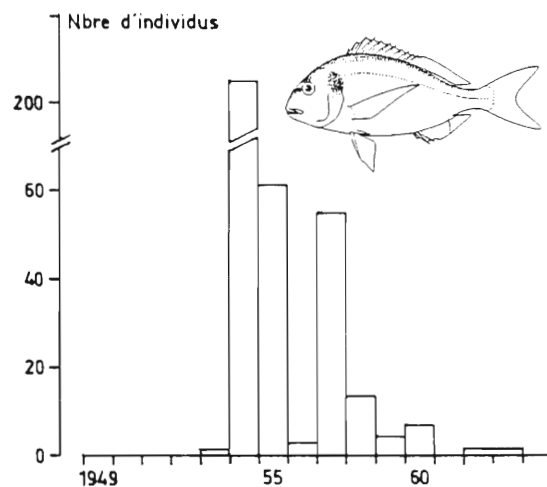


FIG. 8. — Captures annuelles de la dorade royale.

La dorade royale reconnaissable à la tache dorée qu'elle possède entre les yeux et à la tache noire située à l'origine de sa ligne latérale, appartient à la famille des sparidés. Ce poisson est signalé le long des côtes atlantiques de l'Afrique tropicale à la Grande-Bretagne.

Il en a été pêché 351 exemplaires de 1953 à 1960 et en 1962-1963 (fig. 8), dont 205 en août 1954. 96 % des captures ont été effectuées de 1954 à 1958. Capturée d'avril à août (fig. 16), cette espèce est surtout abondante pendant les deux mois d'été (94,9 % de la pêche totale).

L'anguille

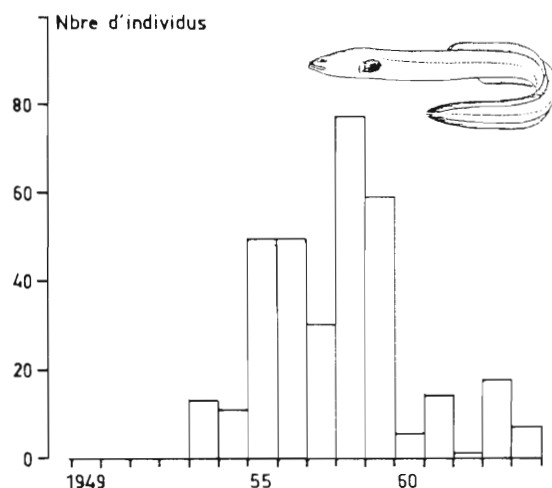
Anguilla anguilla (Linné, 1758)

FIG. 9. — Captures annuelles de l'anguille.

Ce poisson à corps serpentiforme appartient à la famille des anguillidés. Elle se distingue du congre par le fait que sa mâchoire inférieure est saillante et que l'origine de sa nageoire dorsale est située loin en arrière des pectorales. On la trouve dans toute l'europe, ainsi qu'au Maroc.

332 anguilles ont été prises entre 1963 et 1964 (fig. 9) avec un maximum de 77 en 1958 et des minima de 1 en 1962 et de 5 en 1960. Notons qu'il y en a eu 49 en 1956 ce qui représente plus de la moitié (53,3 %) des poissons pêchés cette année-là. Les anguilles ont été prises d'avril à août (fig. 16) mais principalement en juillet (124 exemplaires c'est-à-dire 37,3 % de la pêche totale).

Le bar commun

Dicentrarchus labrax (Linné, 1758)

Le bar commun appartient à la famille des moronidés. Il se distingue du bar tacheté par l'absence de mouchetures noires sur le corps des adultes par celle de dents en arrière de l'axe médian du vomer. Ce poisson est signalé du Maroc à la Norvège.

143 bars communs ont été capturés de 1951 à 1964 (sauf en 1963) (fig. 10). Les meilleures pêches ont été effectuées en 1954 (40 individus), en 1953 (33) et en 1957 (30). Elles ont été réalisées de mars à août (fig. 16) mais surtout de mars à mai (83,2 % des prises totales) : 45 individus en avril, 40 en mai et 34 en mars ce qui est remarquable en sachant que nous n'avons des valeurs que pour 5 années. Le bar commun représente 64,1 % des poissons pris en mars.

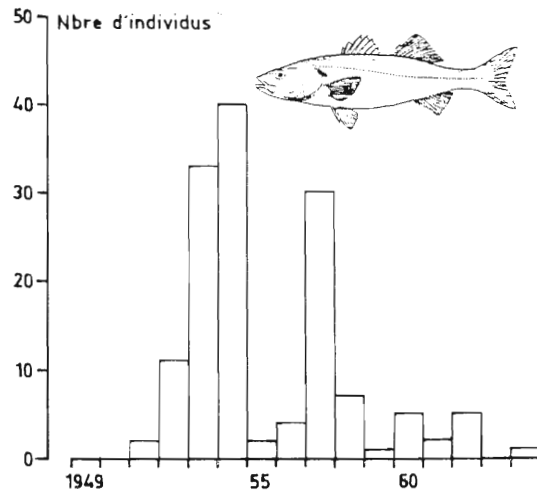


FIG. 10. — Captures annuelles du bar commun.

Le prêtre

Atherina presbyter Cuvier, 1829

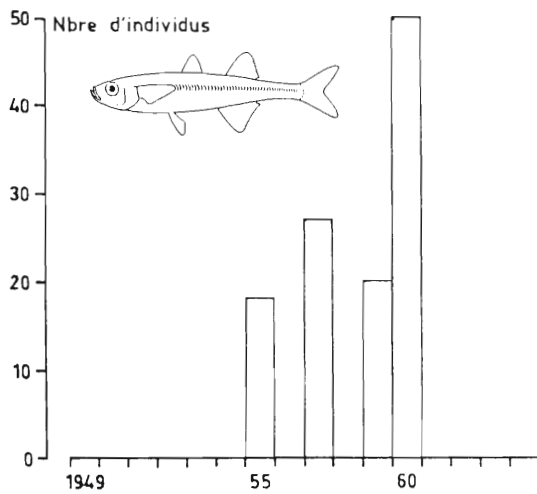


FIG. 11. — Captures annuelles du prêtre.

Le prêtre, appelé « éperlan » à la Tremblade, appartient à la famille des athérinidés. C'est un petit poisson à deux nageoires dorsales nettement séparées, présentant une bande longitudinale argentée sur ses flancs. On le connaît sur presque toutes les côtes européennes.

115 prêtres ont été pêchés en 1955, 1957, 1959 et 1960 (fig. 11) d'avril à août (fig. 16).

Le flet commun

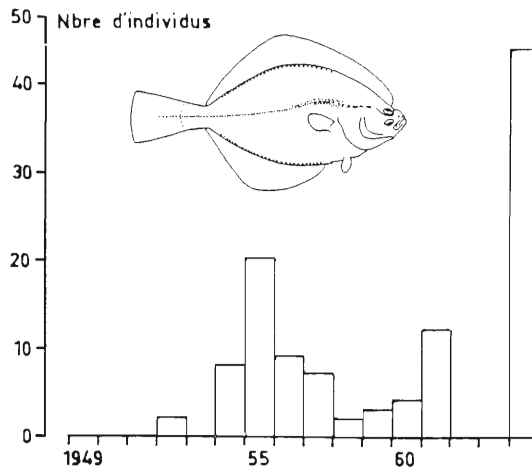
Platichthys flesus (Linné, 1758)

FIG. 12. — Captures annuelles du flet commun.

Le flet commun, appelé à tort « plie » à la Tremblade, appartient à la famille des pleuronectidés. Il se distingue de tous les autres poissons plats par la présence à la base des nageoires dorsale et anale d'une rangée de tubercules épineux dirigés postérieurement. Il suffit de passer le doigt d'arrière en avant le long de ces nageoires pour sentir qu'on a affaire à un flet. Il est signalé du Maroc à la Norvège.

111 flets ont été pêchés de 1952 à 1964 (fig. 16) mais surtout au printemps.

L'aigle de mer commun

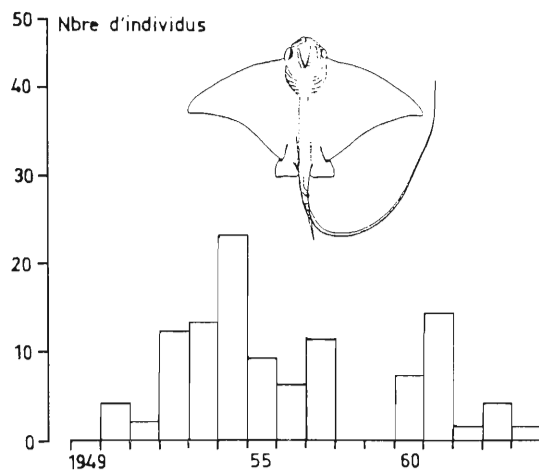
Myliobatis aquila (Linné, 1758)

FIG. 13. — Captures annuelles de l'aigle de mer commun.

L'aigle de mer commun, appelé « terre » à la Tremblade, appartient à la famille des myliobatidés. Il se reconnaît aisément à sa queue armée d'un ou plusieurs aiguillons et sa tête saillante en avant du disque. Il est signalé du Sénégal aux îles Britanniques.

107 aigles de mer ont été pêchés de 1950 à 1957 et de 1960 à 1964 (fig. 13). Il en a été pris 23 en 1964. Ces poissons ont été capturés de mai à août (fig. 16) un peu plus en juillet (38 exemplaires) qu'en juin (29) ou mai (27).

ESPÈCES SECONDAIRES

L'alose feinte, appelé « aguine » à la Tremblade appartient à la famille des clupeidés. 238 exemplaires ont été pêchés mais seulement au cours de 3 années. En effet, 192 d'entre eux ont été pris au mois d'avril 1961, 28 au mois de mai 1961, 18 en août 1959 (17) et 1962 (1).

Le congre commun, *Conger conger* (Linné, 1758), appartient à la famille des congridés. 39 exemplaires ont été pêchés pendant les années 1950 à 1953, 1955 et 1959 à 1963. La capture annuelle maximale est en 1962 de 11 individus. Ils ont été pris de mai à septembre mais surtout en juillet (fig. 16).

Les gobies appelés « moreniers » à la Tremblade appartiennent à la famille des gobiidés. 20 exemplaires ont été pêchés en 1952 (3 exemplaires), 1955 (7), 1957 (1), 1958 (1) et 1959 (8), pendant les mois d'avril (4), mai (3), juillet (2) et août (11).

Le turbot, *Psetta maxima* (Linné, 1758) appartient à la famille des scophthalmidés. 6 individus ont été pêchés en 1954 (2 exemplaires) 1955 (1), 1959 (1) et 1960 (2), pendant les mois de mai (3) et juin (3).

Le requins-hâ, *Galeorhinus galeus* (Linné, 1758) appelé « touille » à la Tremblade appartient à la famille des triakidés. 3 exemplaires ont été pêchés en 1952 (1 individu de 16 kg) et 1962 (2 de 17 kg) pendant les mois de mai (2) et de juillet (1).

Les soles, *Solea* sp, appartiennent à la famille des soleidés. 3 exemplaires ont été pêchés en 1954 (2 individus) et 1957, en avril (1), mai (1) et juin (1). Il s'agit probablement de la sole commune, *Solea vulgaris* Quensel, 1806, mais il se pourrait que ce soit la sole du Sénégal, *Solea senegalensis* Kaup, 1858.

ÉPOQUE DE CAPTURES DES ESPÈCES PRINCIPALES

Nous avons signalé pour chaque poisson quel était le mois où il avait été pêché en plus grand nombre. Pour certains c'était au printemps pour d'autres en été. Tout en rappelant que les captures mensuelles ne sont pas du même ordre (fig. 3) et que L. Fuchs a pêché beaucoup plus souvent de mai à juillet que pendant les autres mois, nous donnons une représentation de ces observations (fig. 15). Pour chaque espèce, nous avons calculé quel est le pourcentage de leurs captures réalisées en mars, avril, mai, ... Nous avons alors classé les poissons par ordre de leurs prises maximales des plus

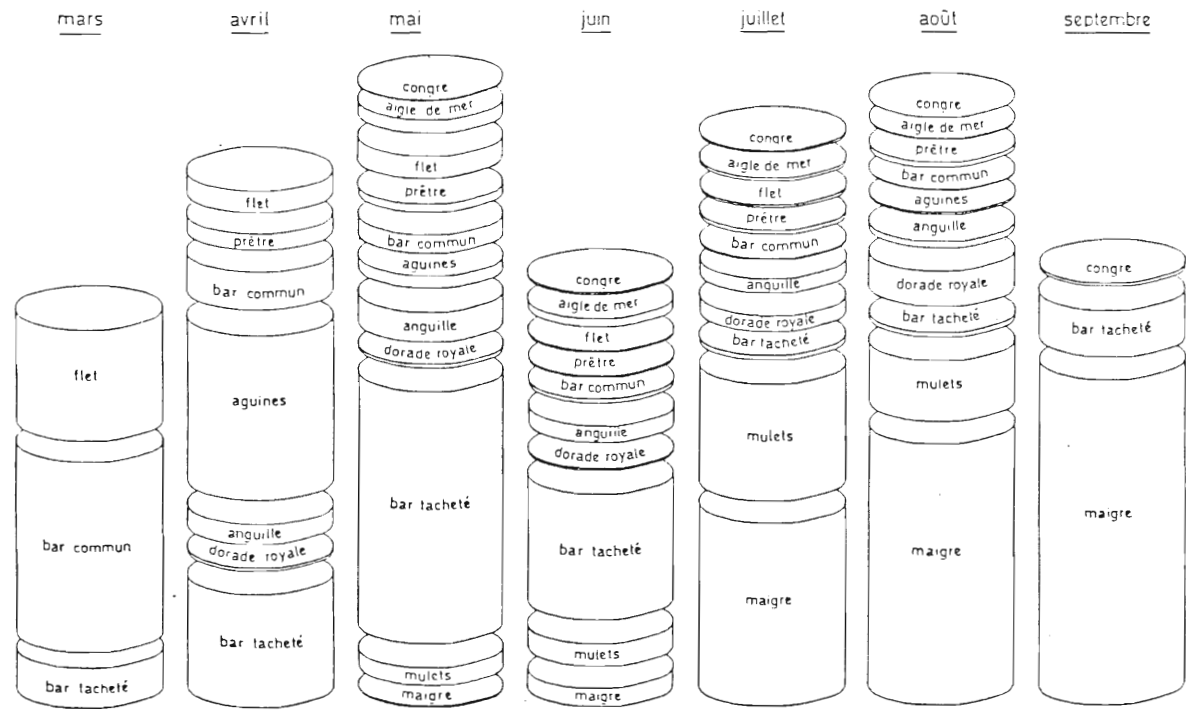


FIG. 14. — Importance de chaque espèce (en %) dans les captures mensuelles.

printanières au plus estivales. 3 espèces ont été surtout pêchées au printemps : le bar commun qui présente son maximum en avril et 93,8 % de ces captures de mars à juin ; le flet avec son maximum en mai et 90,9 % de ses prises de mars à juin ; le bar tacheté avec son maximum en mai et 91,7 % de ses pêches de mars à juin. 5 autres ont eu leur abondance maximale en juillet : l'aigle de mer avec 87,8 % de ses captures de mai à juillet ; l'anguille avec 82,5 % d'avril à juillet ; les mulets avec 78,7 % de mai à juillet. 2 espèces ont été pêchées en plus grand nombre au mois d'août : la dorade royale capturée d'avril à août et le maigre de mai à septembre.

Les chinchards, *Trachurus* sp, appartiennent à la famille des carangidés, 3 exemplaires ont été pêchés en 1953 (2 individus) et 1954 (1) en juillet (1) et août (2). Cela pouvait être du chinchard commun *Trachurus trachurus* (Linné, 1758), ou du chinchard à queue jaune, *Trachurus mediterraneus* (Steindachner, 1868), ce dernier pénétrant dans les estuaires.

L'épinoche commune, *Gasterosteus aculeatus* Linné, 1758, appartient à la famille des gasterosteidés. 2 exemplaires ont été pêchés en avril 1961.

Les aloses, *Alosa* sp, appartiennent à la famille des clupeidés. 1 exemplaire a été pêché au mois d'avril 1960. Est-ce une alose vraie, *Alosa alosa* (Linné, 1758) ou une alose feinte, *Alosa fallax* (Lacepède, 1803) ?

Le peau bleue, *Prionace glauca* (Linné, 1758) appartient à la famille des carcharhinidés. 1 exemplaire a été pêché au mois d'août 1961.

LES ESPÈCES DOMINANTES DANS LES CAPTURES MENSUELLES

Afin de mettre en évidence les espèces les plus fréquentes dans les pêches mensuelles, nous avons représenté en pourcentages le nombre de captures par rapport à la totalité des prises des mois correspondants (fig. 14). En mars, le bar commun (64,1 %) représente plus de la moitié des poissons pêchés, le flet (32,1 %) et le bar tacheté (13,2 %) étant les deux seules autres espèces présentes. En avril l'aloise feinte ou « aguine » avec 43,9 % semble la plus commune. Toutefois elle n'a été capturée qu'en avril 1959, mais en grand nombre. En fait pour l'ensemble de la période étudiée le poisson le plus couramment pêché est le bar tacheté (29,7 %), le bar commun (10,3 %), le flet (5,5 %), l'anguille (4,6 %), le prêtre (3,2 %), ... étant moins abondants. En mai le bar tacheté (64,8 %) est nettement l'espèce dominante, les autres n'atteignant pas 10 % (anguille : 7,9 % ; flet 6 % ; mulets : 4,7 % ; bar commun : 4,4 %...). En juin le maigre (50 %) représente la moitié des captures. Le bar tacheté (33 %) est également assez fréquent, les mulets (6,1 %), l'anguille (4,7 %), ... étant pris moins souvent. En juillet le maigre (48,2 %) est encore le poisson le plus couramment pêché. Les mulets (37,7 %) sont en bonne place alors que l'anguille, la dorade royale, n'atteignent que 4 % des captures mensuelles. En août c'est toujours le maigre (67,6 %) qui est le plus commun, il prédomine même nettement les mulets (15,4 %) et la dorade royale (9,4 %). C'est encore plus accentué en septembre où le maigre atteint 86,1 % des prises du mois, le bar tacheté n'atteignant que 12,9 %.

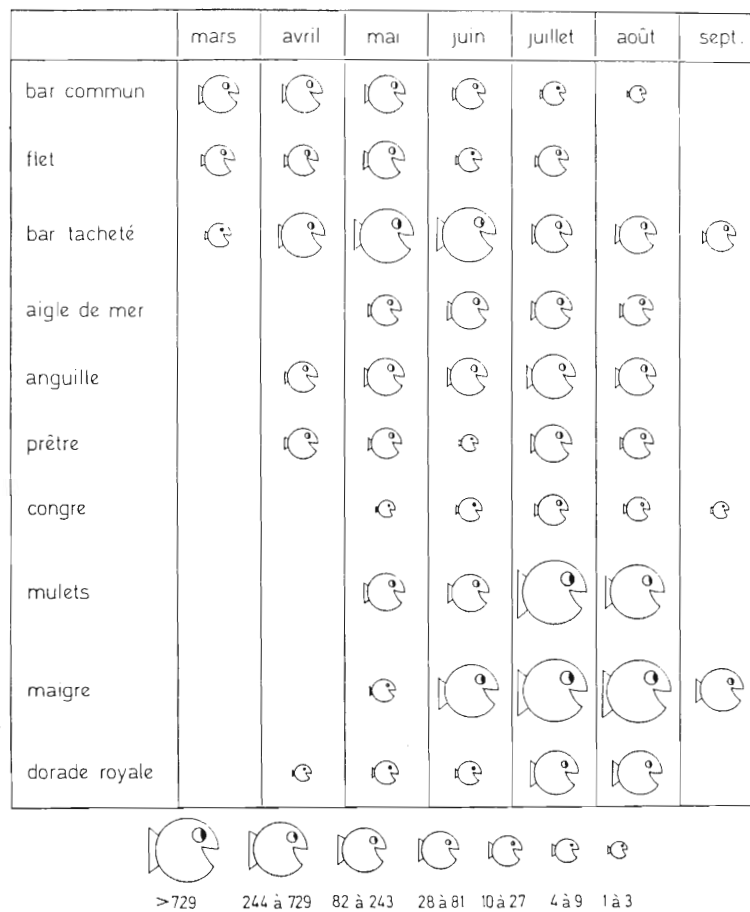


FIG. 15. — Nombre de poissons capturés.

Pour résumer les données concernant la totalité des poissons capturés en tenant compte à la fois de l'importance des prises de chaque espèce, chaque mois, mais aussi sur l'ensemble de la pêche, et également de l'abondance des prises d'un mois à l'autre, nous nous sommes efforcés, avec la figure 16, de réaliser une image synthétique.

AFINITÉS BIOGÉOGRAPHIQUES DE LA FAUNE CAPTURÉE

La majorité des captures concernent des poissons à affinités nettement tempérées chaudes. Il en est ainsi du maigre (3 714 exemplaires), du bar tacheté (1 236), de la dorade royale (351), de l'aigle de mer commun (107), de la torpille marbrée (9). Il faudrait en outre y ajouter le mullet doré, mais ne sachant pas s'il y en a eu ou combien, nous n'en tiendrons pas compte.

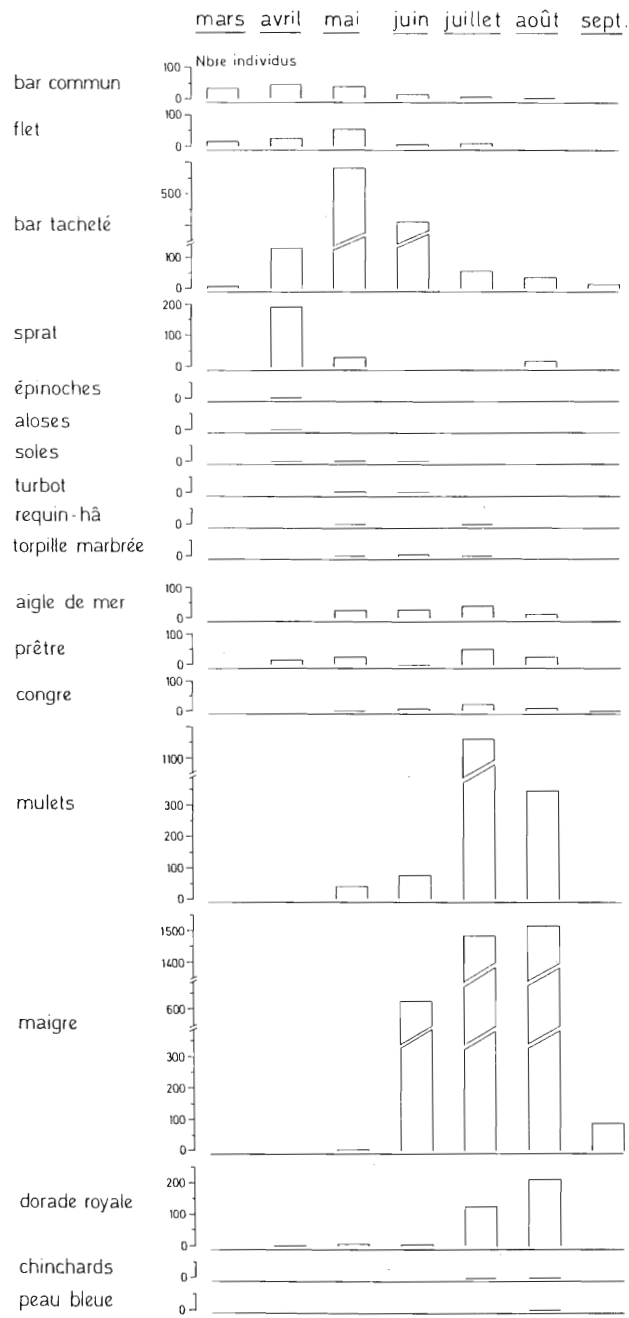


FIG. 16. — Captures totales mensuelles par espèce.

Malgré cela le montant des prises des cinq espèces citées ci-avant, atteint 5 417 individus, c'est-à-dire 67,2 % de l'ensemble de la pêche. La faune ichthyologique de l'estuaire de la Seudre et de la Côte Sauvage est donc franchement tempérée chaude.

Sur la figure 2 nous avons représenté avec les captures totales, celles des cinq espèces citées plus haut. Nous constatons que de 1949 à 1952, elles constituent entre 96 % et 100 % de l'ensemble. Elles baissent légèrement en 1953 (65 %) et 1954 (70 %) puis fortement en 1955 (25 %), 1956 (25 %) et 1957 (31 %) pour arriver à un minimum en 1958 (9,5 %). Elles augmentent légèrement en 1959 (32 %) puis redeviennent très importantes de 1960 à 1963 (81 à 98 %) pour baisser à nouveau en 1964 (45 %).

Sur la figure 3 nous avons également figuré les captures des cinq espèces tempérées chaudes. Très faibles au début du printemps (13 % en mars, 30 % en avril), elles représentent plus de la majeure partie des prises en mai (69,5 %) pour culminer en juin (86 %). Après une baisse en juillet (55 %), elles redeviennent importantes en août (79 %), pour atteindre 99 % des captures en septembre.

RELATIONS ENTRE LA PÊCHE ET LA TEMPÉRATURE

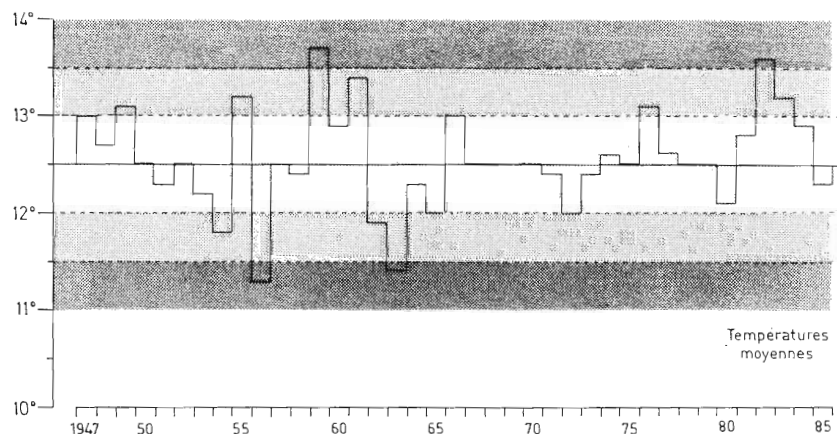


FIG. 17. — Températures moyennes à la Rochelle de 1947 à 1985.

Nous indiquons (fig. 17) pour l'époque étudiée, les températures moyennes annuelles de l'air à la Rochelle, à défaut d'avoir celles de l'eau. On constate tout d'abord l'existence de deux années très fortement déficitaires, principalement 1956 (11,3) mais également 1963 (11,4) et d'années excédentaires 1947 à 1949, 1955 et 1959 à 1963. On voit se succéder des périodes où la température est supérieure à la moyenne (12,5), certaines où elle est au niveau et d'autres où elle est inférieure. Ainsi avec 12,9, 1947-1949 est excédentaire ; puis 1950-1952 (12,4) est moyen ; 1959-1961 (13,3) est très nettement excédentaire ; 1962-1965 (11,9) est fortement déficitaire.

On notera tout d'abord que les deux années les plus froides correspondent aux périodes d'effondrement des captures totales. Elles passent en effet de 653 poissons en 1955 à 92 en 1956 et de 1 108 en 1962 à 170 en 1963. Par ailleurs les relations ne semblent pas toujours évidentes parce que, par exemple pour le maigre, nous avons un décalage de 1 ou 2 ans entre son abondance et les années chaudes. Ce phénomène est comme nous l'avons dit lié à la reproduction. Ainsi on a les plus forts pourcentages d'espèces tempérées chaudes dans les captures totales entre 1949 et 1952 (96-100 %), et de 1960 à 1963 (81-98 %). Cette dernière année étant pourtant particulièrement déficitaire. Toutefois on peut remarquer, pour le maigre, que son abondance augmente après une période chaude, chute jusqu'à devenir nulle après des années très froide.

Remerciements. — Les auteurs tiennent à remercier Marie-Pierre Lussier de l'Ifremer-La Rochelle, qui a participé à la réalisation de ce travail, Alain et Marcel Mullon de la Tremblade qui nous ont apporté de nombreux renseignements, H. Drapeau et N. Berthouin du Centre météorologique départemental de la Rochelle et R. Duguy du Musée océanographique pour nous avoir fourni les données historiques dont ils disposaient sur la température de l'air et de l'eau.

RÉFÉRENCES

- QUÉRO J.-C., 1984. — Les poissons de mer des pêches françaises. Jacques Grancher, édit., Paris, 394 p.
-